

## 30° ANNIVERSAIRE DE LA BÉATIFICATION DES MARTYRS



**Dont Marie Leroy  
(Montilliers) et Perrine  
Pottier (Cléré sur layon)**

Sous la Terreur, neuf fusillades eurent lieu à partir du 12 janvier 1794, dans un champ désert du prieuré de la Haie-aux-Bonshommes, à Avrillé. [...]

« Les chaînes de condamnés parties du grand séminaire ou

du château traversaient les ponts et prenaient au passage celles des prisons du Bon Pasteur, des Pénitentes, des Carmélites et du Calvaire. Franchissant la porte Saint-Nicolas ou la porte Lionnaise elles s'engageaient sur la route de La Meignanne qu'on appela alors « chemin du silence... » [...]

On estime qu'il y eut près de 2000 victimes. Parmi cette foule d'innocents, l'Église en a déclaré 99 bienheureux en 1984. Ces personnes ont été retenues parce que l'on avait les preuves qu'elles avaient témoigné de leur foi. Et que leur fidélité à l'Église fut le motif essentiel de leur condamnation.

(d'après l'abbé Yves Le Gall, Semaine Religieuse du 11 12 1983)

A Montilliers, Marie Leroy et à Cléré sur layon, Perrine Potier ont été béatifiés, le 19 février 1984 au Champ des martyrs à Angers.

Une cérémonie du souvenir aura lieu le 19 février 2014 à la cathédrale d'Angers à 11 heures.

A 14 heures, visite des lieux, chapelet, adoration eucharistique et vêpres.

## BEATIFICATION DES MARTYRS D'AVRILLE A ROME , LE 19 FEVRIER 1984.

(Extrait de documents paroissiaux de Cléré-sur-Layon)

*" Le 19 février 1984, le pape Jean-Paul II annoncera à toute l'Eglise que le prêtre Guillaume Repin et ses 98 compagnons ont livré leur vie à cause de leur foi et les déclarera Bienheureux ! Ces 99 martyrs, quelques-uns dans l'immense foule de la terreur, seront donc bientôt béatifiés. "*

*" Le dimanche 26 février, c'est dans notre diocèse que sera célébrée à la cathédrale d'Angers, une messe pour fêter cette béatification. Cette messe qui aura lieu à 10 h 30, sera suivie dans l'après-midi, d'une célébration au Champ des Martyrs à Avrillé. "*

*" Quelques familles de Cléré se rendront à Rome, à l'occasion de cette béatification et ne manqueront pas à leur retour de nous tenir informés des différentes phases de cette cérémonie. "*

Les martyrs d'Avrillé appartenaient à toutes les conditions sociales :

- 12 prêtres
- 3 religieuses
- 12 dames nobles
- 6 bourgeoises
- 66 femmes, issues du peuple dont une éducatrice et une chirurgienne.

**Le 19 Février 1984, le Pape Jean-Paul II proclamera à Rome la sainteté des martyrs de l'Anjou.**

Parmi ces 99 dossiers, en instance à Rome, prêtres, nobles ou roturiers, celui d'une humble fille de Montilliers, **Marie LEROY**, fusillée le 1er février 1784.

**Marie LEROY** est donnée en exemple parmi les nombreux martyrs que connut à cette époque notre région frontalière des guerres de Vendée.

La chronique rapporte:

« **Marie LEROY**, 24 ans, était une fille de MONTILLIERS, près de Doué, lingère à la maison commune. Se rendant à VEZINS le 10 décembre 1793 pour voir si les effets qu'elle avait envoyés « dans le temps qu'on brûlait MONTILLIERS » étaient toujours en sécurité.

Elle fut arrêtée parce que les municipaux de VEZINS avaient jugé que son passeport n'était pas en règle .Le comité de Cholet la fit mettre en prison et la transféra, avec 22 autres prisonniers, à Saumur, où le comité de Cholet croyait que la commission militaire s'était déplacée.

Le Général-Commandant réexpédia à ANGERS ces « gibiers de guillotine ». Pendant ce temps, le

vieux père estropié de **Marie LEROY** et sa vieille mère étaient restés au coin du feu à filer la quenouille comme en témoigne l'interrogatoire de Cholet. L'affaire de **Marie LEROY** était si peu claire qu'après un premier interrogatoire à la prison nationale d'ANGERS elle obtint un sursis le 15 janvier 1794. Mais le 22 janvier, cette fille du peuple était condamnée à la fusillade comme « très fanatique et très aristocrate ». Elle fit partie du convoi de la septième fusillade du 1er février. »

**Marie LEROY** a été prise en exemple. Mais beaucoup d'autres ont sacrifié leur vie pour leur foi, leur Dieu et les idées qu'ils défendaient.

Nos régions ont hérité de ces valeurs transmises de génération en génération. La Croix des Martyrs au bord du Lys rappelle chez nous le souvenir des 22 personnes fusillées le 5 avril 1794.

L. BEAUMONT